Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 45/1954 (1954)

Artikel: Tessin
Autor: Tarabori, A.-U.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114246

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tessin

Les questions qui se posent au département changent très peu d'une année à l'autre, et pourtant son activité n'est jamais la même, puisqu'elle doit soutenir, accompagner et régler la vie de l'école, qui est un organisme vivant et changeant.

La période de nomination des membres du corps enseignant des écoles cantonales et des fonctionnaires scolaires, qui a une durée de six ans, étant terminée, on a procédé à la rénovation des charges pour la période 1954-1960 ; et comme les effectifs scolaires augmentent régulièrement, cela a donné lieu à de nombreux changements.

La réforme de la loi du 29 octobre 1946 sur les traitements du corps enseignant a formé l'objet de discussions très vives dans la presse pédagogique ainsi que dans les journaux politiques. On sait qu'il est impossible d'accepter toutes les demandes et toutes les revendications qui naissent en ces occasions ; mais comme toujours après l'orage il y aura de nouveau la tranquillité.

Les questions qu'on vient de mentionner n'ont pas empêché le département de se préoccuper des problèmes qui concernent la défense de la langue et de la culture italiennes et le perfectionnement du corps enseignant. Un cours de vacances dédié à l'étude de la littérature a été organisé à Bellinzona, dans l'école cantonale de commerce, pour professeurs et étudiants de la Suisse alémanique. En même temps on a eu à l'école normale cantonale de Locarno un cours de perfectionnement pour instituteurs et institutrices des écoles primaires supérieures (scuole maggiori) et des écoles préprofessionnelles (scuole di avviamento), artisanes, commerciales et agricoles.

Le canton et les communes ont continué leur gros effort pour la construction de nouveaux bâtiments scolaires et l'amélioration des édifices existants. De beaux bâtiments ont été inaugurés à Breganzona, Cadempino, Cresciano, Giornico, Linescio, Medeglia et S. Carlo di Peccia ; d'autres sont en construction à Aurigeno, Bironico, Ligornetto, Moghegno et Ponte Tresa. On travaille aussi activement pour la construction d'un nouvel édifice pour le gymnase de Biasca, et on prépare les projets pour ceux de Bellinzona, Locarno et Mendrisio.

Un changement important a été introduit dans l'enseignement du dessin dans les écoles primaires supérieures, où le maître de classe sera assisté par un maître de dessin, dans le but de donner une plus grande importance à l'éducation esthétique.

L'augmentation des effectifs scolaires continue : elle a été d'environ 500 écoliers et de 5 classes primaires inférieures, dont le nombre est arrivé à 510. Dans les écoles secondaires on est arrivé à un total de 1870 étudiants, avec une augmentation de 170 sur l'effectif de l'année précédente.

A.-U. TARABORI.